



PROCÈS-VERBAL DU CÉ

Procès-verbal de la séance du **conseil d'établissement de l'école** Pointe-Olivier du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières tenue le **jeudi 12 mai à 18 h 15** via la plateforme TEAMS.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Madame Sophie Dugrenier - présidente du CÉ
 Madame Mylène Fournier - parent
 Madame Julie Jolin - parent
 Madame Marie-Pier S. Viger - parent
 Madame Isabelle Tremblay – enseignante
 Madame Catherine Lussier – enseignante
 Monsieur Pierre-Yves Viens – membre de la communauté
 Madame Aurée-Ann Minville – professionnel
 Madame Annie-Mélanie Rioux – directrice

ÉTAIENT ABSENTS : Madame Julie Aedo Bouchard – parent
 Madame Marie-Pier Brosseau - enseignante
 Madame Marlyne Landry – enseignante
 Madame Julie Thériault – enseignante substitut
 Madame Gladys Gutierrez – parent substitut
 Madame Nancy Berger – personnel du service de garde
 Madame Valéry Casavant – membre de la communauté

1. **Présence et ouverture de la séance**

L'avis de convocation, l'ordre du jour et les documents ayant été envoyés à tous les membres en respect de la *Loi sur l'instruction publique*; le quorum étant atteint, la séance est déclarée valablement constituée.

Madame Sophie Dugrenier, présidente souhaite la bienvenue aux membres du CÉ.

2. **Ordre du jour**

[Résolution 2022-05-12-CÉ-01](#)

Il est proposé par madame Julie Jolin d'adopter l'ordre du jour, tel que déposé

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **Procès-verbal – CÉ du 24 mars 2022 et suivi**

[Résolution 2022-05-12-CÉ-02](#)

Chaque membre du conseil d'établissement ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 24 mars 2022 au moins six heures avant le début de la présente séance;

Il est proposé par madame Mylène Fournier d'adopter le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 24 mars 2022

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



4. Période de questions du public

Aucune question

5. Mot de la présidence

La présidente souhaite la bienvenue à tous.

6. Mot de la direction

La direction nous informe que plusieurs activités se préparent pour la fin d'année. Également, c'est le 27 juin 2022 que débiteront les travaux de construction dans la cour d'école. La direction précise qu'avec l'augmentation des coûts, il faudra surveiller s'il y a des dépassements de coût et par conséquent, recourir éventuellement au fond à destination spéciale.

7. Représentant de la communauté

Monsieur Pierre-Yves Viens mentionne que les travaux concernant le parc près de l'école sont terminés avant la rentrée scolaire. Monsieur Pierre-Yves Viens souligne la collaboration et la participation de madame Marie-Pier S. Viger au comité des parcs.

8. Information du Comité de parents

Il n'y a pas d'informations supplémentaires.

9. Points de décision

9.1 Règles de fonctionnement du service de garde 2022-2023

[Résolution 2022-05-12-CÉ-03](#)

La direction présente les règles de fonctionnement du service de garde 2022-2023. Des modifications seront à prévoir à l'automne concernant la description des types de clientèle, les coûts du service de garde et des journées pédagogiques.

Il est proposé par madame Marie-Pier S. Viger d'approuver les règles de fonctionnement du service de garde telles que présentées.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Sorties et activités

Madame Annie-Mélanie Rioux souligne que les élèves de 6^e année ont visité l'école Mgr. Euclide-Théberge et que des activités sont prévues, à l'école, pour la fin de l'année.

9.3 Plan de lutte contre l'intimidation 2022-2023

[Résolution 2022-05-12-CÉ-04](#)

La direction présente le plan de lutte contre l'intimidation 2022-2023. À la suite de commentaires reçus de la part du Protecteur de l'élève, le plan de lutte contre l'intimidation a été ajusté. L'école a également procédé à une mise à jour des annexes (outils de travail).

Il est proposé par madame Julie Jolin d'approuver le plan de lutte contre l'intimidation 2022-2023.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 Listes d'effets scolaires et balises des frais chargés aux parents 2022-2023

[Résolution 2022-05-12-CÉ-05](#)

Des corrections sont apportées aux différentes listes d'effets scolaires présentées.

Il est proposé par madame Marie-Pier S. Viger d'approuver les listes d'effets scolaires et les frais chargés aux parents tel que présentés.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 Date de l'assemblée générale des parents 2022-2023

[Résolution 2022-05-12-CÉ-06](#)

La date proposée pour l'assemblée générale des parents est lundi le 29 août 2022, à 18 heures. La rencontre sera en présentiel.

Il est proposé par madame Catherine Lussier d'approuver la date de l'assemblée générale des parents 2022-2023.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

10. Varia

10.1 Consultation des élèves (résultats du sondage annuel 2022-2023)

Les résultats de la consultation des élèves indiquent une satisfaction de la majorité des élèves pour les différents items du sondage. Les résultats de cette année seront comparés avec ceux de l'année prochaine.

10.2 Commandite de fruits

La direction souligne le partenariat avec le marché IGA de Richelieu pour le mois de mai (4 semaines). Dans l'optique de favoriser les saines habitudes des élèves, le marché IGA remet, hebdomadairement, un panier de fruits, à chacune des classes.

10.3 Lettre des élèves de 6^e année (groupe 321)

Dans le cadre de la préparation à l'examen du ministère, les élèves de 6^e année ont rédigé une lettre, à l'intention de la direction et du CÉ, concernant leur préoccupation d'améliorer l'aménagement de la cour d'école. Une lettre de réponse, rédigée par la présidente du CÉ, sera remise aux élèves.

10.4 Prochaine réunion du CÉ

Il est proposé de devancer l'heure de la prochaine rencontre du CÉ, qui aura lieu le 16 juin 2022. La rencontre aura lieu à 17 h 45, en présentiel, à l'école.

Il est proposé par madame Catherine Lussier d'approuver le devancement de l'heure de la rencontre de la prochaine réunion du CÉ.

APPROUVÉE À L'UNANIMITÉ

10.5 Recyclage

Des discussions et des échanges concernent la possibilité de faire du recyclage à l'école. Une lettre sera envoyée à la municipalité afin d'étudier les possibilités.

11. Levée de la séance

[Résolution 2022-05-12-CÉ-07](#)

Il est proposé par madame Sophie Dugrenier que la séance soit levée à 19h30.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Sophie Dugrenier
Présidente du CÉ

Annie-Mélanie Rioux
Direction

